

[Proposition canadienne :

Pour les TAC de 80 000 ou plus

Canada :                    55 % du TAC

États-Unis :   45 % du TAC

Pour les TAC de moins de 80 000

Un minimum de 16 800 pour le Canada s'appliquera; le Conseil du fleuve Yukon répartira la différence entre le minimum et le TAC.]

7. Concernant un retour du saumon chinook à un niveau supérieur aux prévisions :

[Proposition canadienne : Au cours du programme de stabilisation ou au cours d'un quelconque programme de reconstitution mis en place par le Conseil pour une année, quelle qu'elle soit, où l'on s'attend à un retour en force du saumon, le Conseil du fleuve Yukon étudiera la possibilité de recommander un objectif d'échappées pour le frai bien au-dessus du niveau prévu par le programme de stabilisation ou de reconstitution. Si le Conseil fait une recommandation en ce sens pour cette année-là, les États-Unis s'efforceront, pour cette année-là, de livrer à la frontière canadienne, dans l'axe du fleuve Yukon, le nombre de saumons chinook nécessaire pour atteindre l'objectif des échappées pour le frai recommandé par le Conseil, plus la plage des captures canadiennes, dans le cadre du programme de stabilisation ou de reconstitution.]

8. Concernant un retour du saumon chinook à un niveau sensiblement inférieur aux prévisions :

[Proposition américaine : Si, au cours d'une année quelconque des programmes de stabilisation et de reconstitution du saumon chinook assujetti au présent article, le retour du saumon se fait à un niveau sensiblement inférieur aux prévisions pour des motifs indépendants de la volonté des Parties, le Conseil du fleuve Yukon recommandera aux Parties de rajuster l'objectif des échappées à la frontière et la plage des captures canadiennes de manière que soit partagé le fardeau de la diminution du volume de captures.]

9. Concernant la rivière Porcupine :

[Proposition canadienne : Le Conseil du fleuve Yukon recommandera aux Parties, après la reconstitution des stocks, les parts des captures relativement aux stocks de saumon kéta d'origine canadienne de la rivière Porcupine.]